

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12099**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention science politique, spécialité Expertise de l'Action Publique Territoriale (EAPT)

Nouvel intitulé : Diplôme de Sciences Po Rennes - Spécialité Expertises de l'action publique territoriale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

Cette certification fait l'objet d'une co-habilitation : chaque certificateur est en mesure de la délivrer en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

340n Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (conception), 340p Services à la collectivité (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La complexification croissante de l'action publique territorialisée est à l'origine de besoins en professionnels capables en termes de connaissances et de compétences de comprendre les liens et les logiques entre niveaux et secteurs différents pour agir. C'est à cette nouvelle demande « d'experts généralistes » de l'action publique territorialisée, à laquelle concourent l'État, les collectivités territoriales et les acteurs privés, que s'adresse cette formation.

Le titulaire de cette spécialité conçoit et organise des enquêtes, produit des connaissances, construit des analyses, propose des recommandations pour guider l'action publique.

Cette activité d'études, de conseil et de conception met l'accent sur les problématiques transversales et intersectorielles. Elle vise à favoriser les articulations entre les différents échelons de la puissance publique (Union Européenne, Etat, collectivités, EPCI...) tout en accompagnant la constitution des partenariats publics/privés.

En outre, le profil des étudiants formés à l'animation des démarches d'expertises les rend aptes à postuler sur les emplois plus directement liés à l'organisation, la gestion et la mise en œuvre des politiques publiques.

- Capacité à concevoir, négocier et animer les différentes séquences d'expertise : *Observation et veille stratégique - Diagnostic - Suivi et bilan - Evaluation - Travaux prospectifs...*

- Maîtrise des principes méthodologiques d'étude en sciences sociales et des techniques d'enquête s'y référant.

- Pilotage de réseaux inter-institutionnels et animation participative.

- Capacités relationnelles et rédactionnelles avérées.

- Aptitudes à la communication sous ses formes les plus diverses.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Collectivités Territoriales

- Services déconcentrés de l'Etat

- Fédérations,

- ONG

- Associations, Syndicats

- Bureaux d'études, cabinets de conseil, d'expertise

Métiers

- Directeur d'études, chargé d'études, consultants.

- Chargé de mission, chef de projet, Coordonnateur.

- Directeur et chef de service de service.

- Responsable prospective et stratégie régionale

- Chef des études et de la planification

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1802 : Développement local

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès à la formation

être titulaire d'un Master 1 ou équivalent (240 ECTS) des filières à dominante de sciences humaines et sociales (IEP, science politique, droit, AES, sociologie, histoire, géographie ...). D'autres diplômes sont acceptés : ingénieur, médecin, etc. (des candidatures de ce type se sont déjà présentées et ont été admises avec succès)

Descriptif des composantes de la certification :

Le programme d'enseignement du Master 2 est constitué de 4 Unités d'Enseignement (UE) fondamentales.

Les apports méthodologiques sous formes d'études de cas, d'expériences de professionnels et d'ateliers complètent ces apports dans le cadre des UE 2 et 3.

UE1 : Enseignements généraux :

sociologie des acteurs et de l'action publique,
construction des problèmes publics,
sociologie de l'intégration européenne et européanisation.

UE2 : Séminaires spécialisés : espaces publics, secteurs et territoires :

territorialisation de l'action publique,
politiques urbaines, culturelles, sanitaires et sociales.

UE 3 : Développement des méthodes expertes : diagnostiquer, agir, expertiser :

observer les faits sociaux,
méthodologie du diagnostic,
l'évaluation des politiques publiques,
techniques d'enquête et analyse,
analyse prospective.

UE 4 : Concevoir et réaliser une mission d'expertise :

séminaires « construire des expertises » et « construire son projet professionnel »,
voyage d'étude d'une semaine et stage de 4 mois minimum.

UE1 (10 ects) sanctionnée par un contrôle écrit -

UE2 (10 ects) sanctionnée par un contrôle oral plus contrôle continu -

UE3 (10 ects) sanctionnée par contrôle continu à partir de travaux collectifs écrits et oraux -

UE4 (30 ects) fait l'objet d'un rapport d'expertise, un compte rendu de mission, une soutenance

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition du jury votée par l'Université Rennes1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Equivalence partielle pour Master AEPE cohabilité par l'IEP de Rennes et l'Université de Rennes 1	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

2 octobre 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

Site internet de l'IEP de Rennes : www.rennes.iep.fr

<http://www.univ-rennes1.fr/>

Université Rennes 1

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE RENNES

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 35 35

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Tél. : 02 99 84 39 39 - Fax : 02 99 84 39 00

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Tél. : 02 99 84 39 39 - Fax : 02 99 84 39 00

Historique de la certification :

Créée à la rentrée 2004-2005 au sein de l'IEP de Rennes , ce dispositif a pris la suite du DEA « action publique et territoires en Europe » . Il est fortement articulé à une spécialité à finalité recherche (Master AEPE). Il bénéficie de l'appui du CRAPE laboratoire de recherche (IEP de Rennes, Rennes 1 et CNRS).

Certification suivante : Diplôme de Sciences Po Rennes - Spécialité Expertises de l'action publique territoriale